

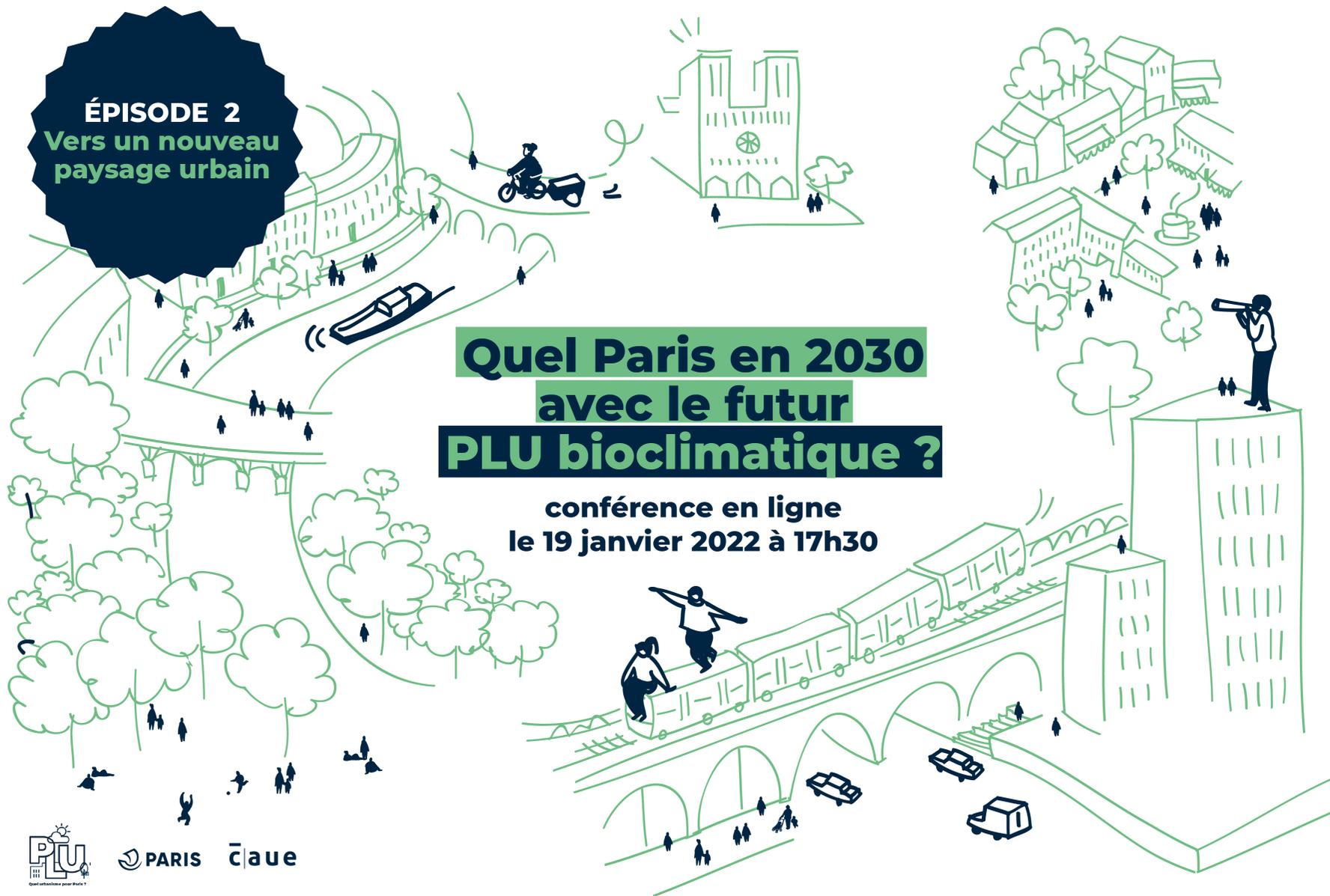
**ÉPISE 2**  
**Vers un nouveau  
paysage urbain**

**Quel Paris en 2030  
avec le futur  
PLU bioclimatique ?**

**conférence en ligne  
le 19 janvier 2022 à 17h30**



**PARIS** **caue**



# PROGRAMME

## Quel Paris en 2030 avec le futur PLU bioclimatique ? Episode #2 : Vers un nouveau paysage urbain

Le Plan Local d'Urbanisme de Paris poursuit sa transition vers le bioclimatisme.

Après une riche mobilisation en 2021 autour du diagnostic territorial, la révision du règlement urbain de Paris entame sa deuxième phase de concertation. Cette nouvelle étape porte sur le cœur du futur PLU : le Projet d'aménagement et de développement durables ou PADD.

Lors de la première phase de concertation, la préservation et le développement de la biodiversité se sont révélés être les premiers sujets de préoccupation des parisiens. Ils occuperont donc nécessairement une place importante dans le futur PADD.

**Comment faire de notre capitale dense et minérale une ville désimperméabilisée, plantée et rafraîchie, ménageant une place pour la faune et la flore, sans altérer son identité et ses qualités ? Quel sera l'impact de ces transformations sur le paysage urbain ? Comment préserver l'identité de Paris et relever le défi de l'adaptation de la Ville aux enjeux du changement climatique ?**

Le CAUE vous propose d'ouvrir les discussions autour de ces questions, à l'occasion d'une conférence introductive à la seconde étape de concertation autour du PLU bioclimatique.

**1** Quel projet de ville durable pour Paris ? Les principaux enseignements du diagnostic territorial et les grands axes du projet de PADD

**Emmanuel GRÉGOIRE**

**2** La construction du paysage de Paris

**Chiara SANTINI**

**3** La place de la biodiversité à Paris : vers un changement de paradigme ?

**Luc ABBADIE**

**4** Concilier ville dense et nature : quel paysage pour Paris en 2030 ?

**Thierry LAVERNE**

*Animation par David ABITTAN*

# PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

## 1 Quel projet de ville durable pour Paris ?

**Emmanuel GRÉGOIRE** est le Premier Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, de la transformation de l'administration et des relations avec les arrondissements. Il est né le 24 décembre 1977 aux Lilas (Seine-Saint-Denis). Chef de cabinet du Premier Ministre de 2012 à 2014, il est depuis le 24 septembre 2018 premier adjoint de la maire de Paris Anne Hidalgo, après avoir été successivement son adjoint chargé des ressources humaines, des services publics et de la modernisation de l'administration de 2014 à 2017, puis du budget et de la transformation des politiques publiques de 2017 à 2018.

## 2 La construction du paysage de Paris

**Chiara SANTINI**, docteure en histoire et archiviste paléographe, est professeure d'histoire des jardins et du paysagisme à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP). Auteure de nombreuses publications scientifiques ou de vulgarisation, ses travaux portent sur la relation entre la ville et le végétal dans l'aménagement des jardins et promenades publics. Plus particulièrement, elle étudie le chantier des espaces «verdoyants» de Paris dirigé par l'ingénieur Adolphe Alphand (1817-1891) et l'essor des premières formations paysagistes. Autour de cette thématique, elle a codirigé, avec M. Audouy, J.-P. Le Dantec et Y. Nussaume, le colloque international Le grand Pari(s) d'Alphand. Création et transmission d'un paysage urbain (2017) et publié Adolphe Alphand et la construction du paysage de Paris (2021) volume issu de son HDR en histoire. Depuis 2016, sur nomination du ministre de la Culture italien, elle est également membre du Conseil d'administration de la Villa d'Este et de la Villa d'Hadrien à Tivoli (Patrimoine mondial UNESCO).

## 3 La place de la biodiversité à Paris : vers un changement de paradigme ?

**Luc ABBADIE** est professeur à Sorbonne Université où il enseigne l'écologie générale, l'écologie fonctionnelle et la biogéochimie. Il a créé et géré plusieurs formations de niveau licence et master à caractère pluridisciplinaire. Il est actuellement directeur de l'Institut de la Transition Environnementale de Sorbonne Université et vice-président du conseil scientifique de l'Office français de la biodiversité. Il a conduit des travaux de recherche sur les cycles du carbone et de l'azote et sur le fonctionnement des sols et des écosystèmes, dans la zone tropicale comme dans la zone tempérée. Il a lancé de nombreux travaux interdisciplinaires dans le domaine de l'environnement et des applications de l'écologie pour la gestion durable de la biodiversité, des ressources naturelles et des écosystèmes (ingénierie écologique) et a piloté un ensemble de recherches en écologie urbaine.

## 4 Concilier ville dense et nature : quel paysage pour Paris en 2030 ?

### Thierry LAVERNE

« On a le Paysage qu'on mérite » : le paysage est le sens et le produit collectif du projet de société. Paysagiste-urbaniste impliqué et citoyen engagé, Thierry Laverne considère que la production de réponses efficaces en matière de programmation et d'aménagement de nos villes et territoires, suppose d'être impliqué dans la redéfinition des questions et enjeux de société. Conseil de l'état, enseignant et ancien élu local, président du Triangle Vert, il mène depuis plus de trente ans avec l'Agence Laverne, de nombreux projets urbains et de territoires.

**David ABITTAN** est rédacteur en chef de tema.archi. Après des études d'architecture, David Abittan rejoint l'univers des médias en participant aux émissions de Radio Campus Paris. Aujourd'hui journaliste d'architecture, il collabore notamment avec France Inter et dirige tema.archi. À destination des architectes autant que des amateurs de la discipline, tema.archi est un magazine web consacré à l'architecture et à la ville, qui propose chaque jour des articles, des diaporamas, des podcasts et des vidéos sur le sujet.

# LES 9 ORIENTATIONS DU PADD SOUMISES À LA CONCERTATION

## UNE VILLE EN TRANSITION VERTUEUSE ET RÉSILIENTE

### 1 LA NATURE EN VILLE

Pour affronter les défis à venir, Paris souhaite renforcer la place de la nature.

### 2 LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE DE LA VILLE



Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, la Ville envisage d'utiliser le bâti et la mobilité comme éléments décisifs dans sa stratégie énergétique et la réduction de son empreinte carbone.

### 3 LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Pour intégrer la qualité de vie dans la manière de penser et d'aménager la ville, le PLU envisage de limiter les risques liés à l'exposition au bruit et à la pollution de l'air, d'assurer une meilleure qualité paysagère et d'améliorer l'offre d'équipements publics et leur accessibilité.

## UNE VILLE INCLUSIVE, PRODUCTIVE ET SOLIDAIRE

### 4 LE LOGEMENT

La ville de Paris porte des ambitions fortes en matière de logement et souhaite améliorer l'accès à tou-te-s à un logement digne, abordable et adapté et développer un parc de logements qualitatifs.

### 5 PARIS, VILLE CAPITALE

Pour mettre la centralité de Paris au service de tou-te-s les métropolitain-e-s, la Ville souhaite poursuivre le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et du numérique et partager à tou-te-s ses services et richesses.



### 7 LE QUARTIER DU QUART D'HEURE

Il est proposé d'optimiser le fonctionnement des équipements publics et sportifs, protéger et intégrer les commerces de proximité, en prenant en compte les besoins de l'ensemble des publics, pour que chacun-e trouve près de chez soi tout ce qui est essentiel à la vie.

### 6 VILLE PRODUCTIVE

Dans une démarche porteuse de sens social et environnemental, Paris envisage d'encourager l'intégration urbaine des activités liées à l'innovation, à la production et au patrimoine, valoriser les déchets de l'économie circulaire et promouvoir l'agriculture urbaine.

### 8 LES PAYSAGES PARISIENS

La Ville souhaite valoriser les points de vue et les perspectives, ses multiples identités, son patrimoine urbain et penser la nature comme un élément de patrimoine pour mettre en valeur la beauté de Paris.



NEUF ORIENTATIONS  
SUR LESQUELLES VOUS ÊTES INVITÉ·E·S  
À VOUS EXPRIMER !  
LESQUELLES SONT PRIORITAIRES ?

## UNE VILLE QUI CONSIDÈRE ET VALORISE SES IDENTITÉS URBAINES

### 9 LA TRANSFORMATION DU BÂTI

Le PLU bioclimatique propose une nouvelle manière de construire, plus sobre et respectueuse de l'existant en promouvant la réhabilitation plutôt que la destruction.

## LE CAUE DE PARIS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris est un organisme départemental créé par la Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il assure des missions de service public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, urbaine et environnementale. Il a pour vocation le conseil aux particuliers sur leurs projets de construction ou de rénovation, la formation et l'information des professionnels et des élus et la sensibilisation du grand public et des jeunes sur les questions d'architecture et d'environnement urbain.

Dans le cadre de la révision du PLU, le CAUE de Paris accompagne la Ville de Paris dans sa démarche à travers différentes actions :

- Une conférence destinée au grand public afin d'introduire la démarche de concertation,
- Des capsules pédagogiques expliquant les grandes orientations du PADD en débat,
- Une démarche auprès du jeune public « Le PLU des enfants », afin de les associer à la démarche de concertation.

# POUR ALLER PLUS LOIN...

## À LIRE

### Ouvrages

AUDOY Michel, LE DANTEC Jean-Pierre, NUSSAUME Yann, SANTINI Chiara (dir.), **Le Grand Pari(s) d'Alphand. Création et transmission d'un paysage urbain**, Éditions de La Villette, 2018.

CLEMENT Gilles, **Le jardin planétaire : Réconcilier l'homme et la nature**, Albin Michel, 1999.

LIMIDO Luisa, **L'Art des jardins sous le Second Empire. Jean-Pierre Barillet-Deschamps (1824-1873)**, Champ Vallon, 2002.

PINON Pierre, **Atlas du Paris haussmannien. La Ville en héritage du Second Empire à nos jours**, Parigramme, 2002.

ROGER Alain, **Court traité du paysage**, Gallimard, 1997.

SANTINI Chiara, **Adolphe Alphand et la construction du paysage de Paris**, Hermann, 2021.

TESSON Sylvain, **Sur les chemins noirs**, Gallimard, 2016.

TEXIER Simon (dir.), **Les parcs et les jardins dans l'urbanisme parisien. XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles**, Action Artistique de la Ville de Paris, 2001.

[www.trianglevert.org](http://www.trianglevert.org) Le site web de l'association du Triangle Vert, regroupant ressources et informations pratiques.

## À VOIR

### Conférences

« **Biodiversifier nos villes** » *Petites Leçons de Ville*, CAUE de Paris, 2021

[À voir en replay via ce lien.](#)

« **Ville et paysage, ou comment l'espace public met-il en scène le paysage ?** » *Petites Leçons de Ville*, CAUE de Paris, 2012

[À voir en replay via ce lien.](#)

« **Quel paysage en 2030 avec le futur PLU bioclimatique ? Episode 1** » CAUE de Paris, 2021

[À voir en replay via ce lien.](#)

### Exposition

« **La beauté d'une ville, controverses esthétiques et transition écologique à Paris** » Pavillon de l'Arsenal (jusqu'au 27 février 2022)

## À SUIVRE - LIENS UTILES

[Idee.Paris, la plateforme de concertation](#)

[Le diagnostic territorial de l'Apur](#)

[Le PLU en ligne](#)

[L'accompagnement du CAUE de Paris](#)

## À FAIRE EN FAMILLE

### Activités

« **La biodiversité de ma ville** » *Les Ateliers à la maison* du CAUE de Paris

Des activités pour découvrir la biodiversité, la préserver et la favoriser :

- Le Pop-up de la biodiversité parisienne
- Les bombes à graines
- Les boutures
- Les légumes infinis

Téléchargez les supports sur notre [site internet](#).

« **L'atelier du paysage** » *Les Ateliers à la maison* du CAUE de Paris

Des activités pour repenser le paysage parisien, sur les traces des grands peintres :

- Le canal Saint-Martin, Alfred Sisley
- La gare Saint-Lazare, Claude Monet

Téléchargez les supports sur notre [site internet](#).

# DU 21 JANVIER AU 1ER AVRIL 2022, PARTICIPEZ À LA CONCERTATION SUR LE PADD :

## UN PLU BIOCLIMATIQUE POURQUOI ?

L'évolution du PLU est aujourd'hui nécessaire pour :

- l'actualiser,
- prendre en compte les enjeux de la transition énergétique et de l'adaptation de la ville au changement climatique,
- répondre aux attentes des habitant.e.s en matière de protection de l'environnement et de cadre de vie.

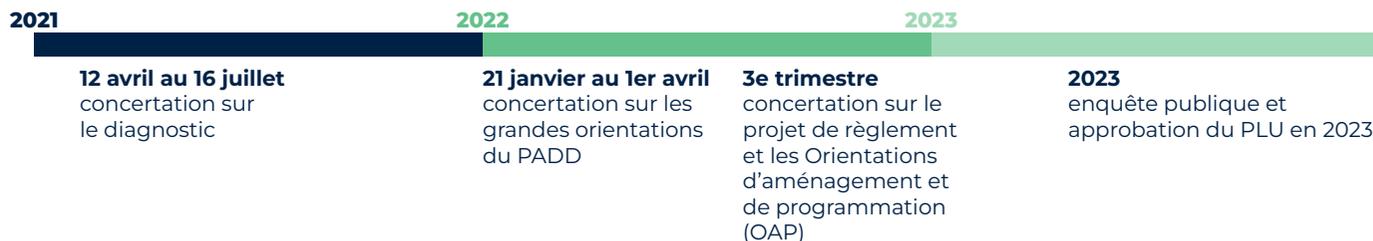
## PHASE 1, LE DIAGNOSTIC

La première étape de la concertation consiste en un diagnostic partagé du territoire parisien. Réalisé en 2021 en étroite collaboration entre la Ville et l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), le diagnostic présente un état des lieux du territoire en 2020, enrichi et nourri par la concertation auprès des parisiens. Il est consultable sur le site [paris.fr](http://paris.fr) ou sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr)

## PHASE 2, LE PADD

Projet d'aménagement et de développement durables, ce document socle du PLU définira le développement du territoire et prend en compte la dimension « bioclimatique » du projet. Ce document stratégique va conditionner l'écriture des règles d'urbanisme qui s'appliqueront ensuite sur son territoire. En novembre 2021, le conseil de Paris a débattu sur les grandes orientations qui figureront dans le PADD de Paris. À votre tour de vous exprimer sur la ville de demain !

## 4 GRANDES ÉTAPES D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES EN CONCERTATION AVEC LES PARISIEN.NE.S



## COMMENT CONTRIBUER / PARTICIPER ?



L'avant-projet du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) est disponible sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr) et en version papier au sein des **mairies d'arrondissement**.